

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# ALCOOL ET DIVORCE

---

Par Profil supprimé Postée le 24/08/2019 19:52

Bonjour, je suis un buveur régulier je bois le midi une bière en mangeant, une bière en rentrant du boulot et derrière un apéro . Quand je sors le week-end je fais beaucoup d'abus . Hier suite à une soirée arrosée je suis rentré bourré et ma femme du coup veut demander le divorce.  
Je lui ait dit que c'était Pas la solution et que j'étais prêt à aller voir un psy pour m'aider . Mais elle ne veut rien savoir, je ne sais pas quoi faire.  
Pour infos je n'ai pas l'alcool méchant je suis festif , je travaille et aucun problème d'argent .

---

### Mise en ligne le 29/08/2019

Bonjour,

Il semble que votre épouse ait atteint des limites, sa décision vous affecte et vous amène à envisager d'entreprendre une démarche de soutien afin de mieux gérer vos consommations d'alcool et d'éviter la rupture.

Il existe pour cela des professionnels de santé spécialisés sur la question des addictions qui proposent des consultations individuelles confidentielles et gratuites aux usagers qui souhaitent faire le point sur leur consommation et s'orienter vers une meilleure gestion ou un arrêt. Ces consultations sont proposées dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ou des unités d'alcoologie hospitalière. Cela pourrait être une démarche personnelle.

Dans certains cas, une démarche en couple permet à chacun de s'exprimer dans un cadre apaisé, de mieux se comprendre et d'aborder la situation plus sereinement. Aussi, nous vous joignons 2 liens ci-dessous, l'un est à Givet, l'autre à Charleville. Dans celui de Charleville, un soutien familial (en couple) est proposé. Cela pourrait peut-être vous permettre de faire le point sur la situation et si une décision doit être prise, qu'elle le soit en ayant réfléchi posément.

Si vous souhaitez évoquer la question sous forme d'échanges, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### CENTRE D'ADDICTOLOGIE MICHEL FONTAN

1, rue Pierre Hallali  
Centre Hospitalier Spécialisé Bel Air  
08013 CHARLEVILLE MEZIERES

Tél : 03 24 56 88 03

Site web : [www.ch-belair.fr/](http://www.ch-belair.fr/)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h

COVID -19 : Infos de décembre 22: :les consultations externes se déroulent exclusivement au CMP Addictologie (Le Kiosque)  
Place de la Gare à Charleville-Mézières. PCR obligatoire 48h avant l'admission en cure.

Voir la fiche détaillée

### CONSULTATION DE PROXIMITÉ CSAPA OPPELIA 08 À GIVET

29 rue Thiers  
Maison des Solidarités  
08600 GIVET

Tél : 03 24 35 15 39

Site web : [www.csapa08.fr](http://www.csapa08.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Accueil du public : 2 mardis par mois de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : 2 mardis par mois de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

**COVID -19 : Contact d'aout 2022 Fonctionnement normal dans le respect des gestes barrières pour toute personne concernée par une consommation avec ou sans substance psycho-active, pour elle-même ou pour un proche.**

[Voir la fiche détaillée](#)